

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Valgelon-La Rochette

Objet

Avis sur le projet de
partenariat entre le Syndicat
des Eaux et l'association
ARCADE pour le soutien de
projets hydrauliques au Mali
(Loi Oudin Santini)

Date de convocation
28 janvier 2022

Date d'affichage
4 février 2022

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 28

Exprimés : 28

Le cinq février deux mil vingt-deux à dix heures
En séance publique, sous la présidence de Monsieur David ATES, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Présents : David ATES, Jacky DONJON, Jacky GACHET, Nathalie REBATEL, Pierre VERNEY, Emmanuelle ESCOFFIER ATES, Olivier GUILLAUME, Morgane ALVES DIAS, Jean-Marc DEBAUGE, Christophe DUTHEIL, Carine PIBOULEU, Thierry MONTEL, Véronique CORTES ROUX-LATOUR, Sarah COMMUNAL, Céline BORDIER, Florence YSARD JACOB, Gilles GLAREY, Guillaume FOUCHER, Christophe SCHOERLIN, Véronique LEPRUN, Jean-Claude BENGRIBA, Annie GONTARD, Fabien GARCIA

Procurations : Mathilde GAZZA à Gilles GLAREY, Lionel FUENTES à Thierry MONTEL, Elodie VANACKERE à Céline BORDIER, Delphine LAINÉ à Annie GONTARD, Patrick CHARLES à Jean-Claude BENGRIBA

Absent excusé : Virgile FIELBARD

Monsieur Thierry MONTEL a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose,

L'association ARCADE est une association en charge de coopération décentralisée entre des communes françaises, dont la commune de Valgelon-La Rochette, et les communes de Dembela, Blendio, Benkadi, Tella (cercle et région de SIKASSO-MALI) au service du développement économique et social de ces dernières.

Depuis 2005, la loi OUDIN SANTINI autorise les collectivités, syndicats et agences de l'eau à consacrer jusqu'à 1% de leur budget eau et assainissement pour financer des actions de solidarité internationale dans ces secteurs.

Cette participation permet à l'association d'accéder à d'autres financements plus importants, notamment avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Le Syndicat des Eaux de la Rochette souhaite créer un partenariat avec ARCADE sur le volet hydraulique (l'accès à l'eau) en échangeant des expériences et des techniques et en finançant les projets.

Le Syndicat des Eaux a envisagé lors de ces derniers comités syndicaux de reverser à l'association ARCADE la somme de 1 centime par m3 consommé.

Une convention annuelle sera alors établie entre le Syndicat des Eaux et l'Association.



Mairie
 1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette
 Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
 E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com
www.valgelon-la-rochette.com

Vu la loi n°2005-95 du 09 février 2005 relative à la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement ;
 Vu l'article L 1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales ;
 Vu l'article L213-6 du Code de l'urbanisme

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

- SE PRONONCE favorablement pour le projet de partenariat entre le Syndicat des Eaux et l'association ARCADE pour le versement à l'association ARCADE de la somme de 1 centime par m3 consommé
- DONNE mission à ses délégués désignés au sein du syndicat de porter cet avis au prochain comité syndical.

| CONTRES(S) | ABSTENTION(S) | NE PREND PAS PART AU VOTE | POUR(S) |
|------------|---------------|---------------------------|---------|
| 0 | 0 | 0 | 28 |

Tous les membres présents ont signé au registre.
 Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
 David ATES

